



UNIVERSITY OF
TORONTO

Département d'études françaises

FRE5001H (pour mémoire court) / FRE5000Y (pour mémoire long)

« *TITRE* »

Préparé sous la direction de *Nom du ou de la professeur-e*

Votre nom

Année universitaire

Travail préparatoire - Mémoire de maîtrise

Learning outcomes

- Identify and critically analyze relevant methodological and theoretical approaches in the principal domains of French Literature and Linguistics.
- Make use of current research material to build the basis of original work.
- Critically evaluate current research in their field.
- Select and make use of methodological knowledge they have gained in the program to the examination of certain aspects of French studies.
- Use of analysis and integration of relevant concepts to their research.
- Demonstrate some initiative in discerning potential new sources of original research and manifest some intellectual independence in pursuing research.
- Posing questions relevant to their field and forming hypotheses.
- Conduct some independent work.
- Use language flexibly and effectively for academic purposes in writing.

1. L'encadrement des étudiants

- Le mémoire de maîtrise est un travail qui s'étale sur huit mois : de janvier à la fin août.
- On encourage donc les étudiants.es à privilégier les échanges avec le ou la superviseur.e : des rencontres régulières afin de clarifier les différentes étapes dans la constitution du futur mémoire.
- Pendant ces rencontres, il faut bien dégager, avec la /le superviseur.e, les différents paramètres du mémoire : son originalité, sa faisabilité, son inscription dans les travaux les plus récents dans le domaine.

2. Des informations détaillées concernant la structure du travail

2.1 Les différentes étapes du sujet avant la rédaction :

- L'originalité : le mémoire de maîtrise ne donnera pas nécessairement lieu à une publication. Il doit cependant être original et ne pas répéter un travail déjà publié. Dans le cas où l'étudiant.e n'a pas d'idée préalable, on lui recommande de rencontrer encore plus tôt son/sa superviseur.e afin qu'il lui soit proposé différents sujets.
- La faisabilité : il faut avoir conscience des limites de son travail à venir en circonscrivant un objet de recherche à la fois pertinent et limité. L'étudiant.e aura typiquement à traiter un sujet qui s'inscrit dans une problématique plus large ou qui n'est qu'une partie d'une analyse qui pourrait être étendue à d'autres corpus (littéraires ou linguistiques).
- La lecture préparatoire : la première étape qui accompagne la définition du sujet est la lecture : l'étudiant.e doit commencer par lire les sources primaires et la littérature secondaire qui vont

l'aider à prendre conscience de ce que les autres chercheurs ont déjà affirmé afin de pouvoir mieux intégrer sa propre recherche dans un champ d'études particulier. Le mémoire de maîtrise est une initiation à la recherche, c'est-à-dire l'inscription d'un premier travail au sein de la communauté scientifique.

2.2 La mise en œuvre du mémoire (réflexion et rédaction) :

Quelques conseils élémentaires :

- Multiplier dès le départ les prises de notes sur les ouvrages lus (cela sera utile au moment de la rédaction).
- Ne pas hésiter à infléchir le sujet (en général en le limitant) si le corpus ou l'angle d'étude choisi se révèle inadéquat.
- Se mettre dans une démarche évaluative et surtout démonstrative : il faut à la fois évaluer un corpus ainsi que les jugements critiques qui ont déjà été émis dessus par d'autres chercheurs, mais aussi affirmer des propositions. En ce sens, l'étudiant.e doit énoncer clairement à la fin de son introduction quelle sera son *hypothèse* (sa problématique littéraire ou son protocole d'étude en linguistique), *les différents moments de l'argumentation de son mémoire* (qui visent à justifier sa démarche et à répondre à l'hypothèse de départ, avec des analyses détaillées et rigoureuses) et enfin *conclure* (la réponse finale à l'hypothèse initiale ; l'ouverture à des sujets connexes auxquels se rattache le mémoire).
- Articuler systématiquement les arguments afin de justifier son propos : ce qui implique de citer les autres chercheurs, mais aussi de mobiliser le corpus primaire (littéraire ou linguistique) qui vient donner un fondement à l'analyse défendue.
- Maintenir un équilibre entre la nécessité de citer les autres chercheurs et l'impératif de formuler une analyse originale et personnelle (et qui n'est donc pas « étouffée » par les commentaires d'autres chercheurs).
- Soigner les transitions : si le mémoire est une démonstration, il doit être écrit de manière convaincante, avec fluidité, en faisant attention aux liens qui associent les différents moments de la démonstration. Ces transitions doivent souvent être retravaillées à la fin du mémoire.

2.3 La fin du mémoire :

- Se lire et se relire (même si on peut éprouver une certaine lassitude) en gardant, si possible, quelques jours, entre la relecture et la remise finale du mémoire. Il est bon de pouvoir se relire avec un œil neuf.
- Avoir pleinement conscience des limites de son propre sujet et l'assumer : le mémoire de maîtrise répond à des questions, mais il en soulève aussi d'autres qui ne pourront être approfondies que dans d'autres travaux (un doctorat, par exemple).
- Vérifier (en se faisant aider si nécessaire) la bonne qualité du français, mais aussi la mise en page, la cohérence dans les références bibliographiques et les notes de bas de page.

3. Le format

Pour le cours FRE 5000Y : un mémoire long contient de 65 à 75 pages à double interligne, taille 12 pour la police de caractère. Pour le cours FRE 5001H : un mémoire court contient environ 35 pages à double interligne, taille 12 pour la police de caractère.

Ces deux formats n'incluent ni la bibliographie ni les annexes.

4. La date de soumission

La version définitive du mémoire doit être déposée au plus tard le 31 août.

On recommande aux étudiants.es de travailler avec un compte à rebours : la première version complète est rarement la version définitive du mémoire. On suggère aux étudiants.es de compléter une première version vers la fin juillet afin de déposer une version définitive le 31 août.

5. Copie pour les archives du département

Après l'évaluation et la correction du mémoire, une copie corrigée de votre mémoire sera remise à la conseillère aux études supérieures. Elle devra être reliée, puis elle sera conservée dans les archives du département.